

Déclaration de la Mauritanie

2^{ème} cycle EPU de l'Afrique du Sud

Madame la Présidente,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la Délégation de l'Afrique du Sud et la félicite pour la présentation claire faite de son rapport au titre du 2^{ème} cycle de l'EPU.

Ma délégation salue l'esprit de concertation qui a prévalu lors de l'élaboration de ce rapport et note avec satisfaction les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue du premier cycle de l'EPU.

Ma délégation accueille favorablement le renforcement général du cadre législatif relatif au respect, à la promotion, à la protection et à la réalisation de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales et encourage l'aboutissement du Projet de loi sur la prévention de la traite des personnes et la lutte contre ce phénomène.

Ma délégation salue la création du Ministère de la femme, de l'enfant et des personnes handicapées chargé de promouvoir, faciliter et suivre la réalisation des droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées;

La Mauritanie encourage le Gouvernement Sud africain à continuer à œuvrer à l'amélioration des conditions carcérales et de rétention à **Lindela** ;

Ma délégation salue les réformes engagées par l'Afrique du Sud pour éliminer la pauvreté et les inégalités sociales et l'encourage à persévérer dans ses efforts tendant à promouvoir les droits en matière d'éducation.

Je vous remercie.

jeudi 31 mai 2012